

CHARTRE D'ADHESION ET DE CONFIANCE DU FONDS DE DOTATION "ROYAL CLUB 700"

Préambule

Cette chartre s'inscrit dans le cadre des valeurs et de la mission du "ROYAL CLUB 700", telles que définies dans ses statuts, avec l'objectif de promouvoir des projets d'intérêt général dans les domaines humanitaire, social, éducatif, artistique et culturel.

Engagement des Membres

Chaque membre reconnaît adhérer volontairement au fonds de dotation et s'engage à respecter ses valeurs et objectifs.

Les dons effectués par les membres sont réalisés en toute liberté et sans contrainte, reflétant leur engagement personnel envers la mission du fonds.

Modalités des Dons

Les dons peuvent être effectués sous différentes formes (numéraire, en nature, etc.), conformément aux dispositions légales et aux règles internes du fonds.

Le fonds s'engage à utiliser les dons de manière transparente et efficace, en adéquation avec ses objectifs sociaux.

Respect des Règles Éthiques

Les membres s'engagent à respecter une conduite éthique, en évitant tout conflit d'intérêt et en veillant à l'intégrité du fonds.

Communication et Transparence

Le fonds de dotation s'engage à communiquer régulièrement avec ses membres sur ses activités, ses projets soutenus, et l'utilisation des dons.

Les membres ont le droit de demander des informations sur la gestion et les activités du fonds.

Modification de la Charte

Cette chartre peut être modifiée par décision du Conseil d'administration du fonds, après consultation des membres.

Adhésion et Démission

L'adhésion au fonds est ouverte à tous ceux qui partagent ses valeurs et objectifs.

Un membre peut se retirer à tout moment, en respectant les procédures établies.

Signature et déclaration

En apposant ma signature ci-dessous, je déclare solennellement avoir pris pleine connaissance de la charte d'adhésion du Royal Club 700. J'exprime ma volonté claire et non contrainte de rejoindre ce prestigieux cercle en tant que membre actif. Je m'engage à honorer les obligations qui en découlent, notamment en réglant ma cotisation conformément aux montants actuellement en vigueur. Cette démarche témoigne de mon engagement sincère envers les valeurs et les missions du club.